



## AIACE

Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne

11.500 adhérents – ouverte aux anciens de toutes les institutions et organes

Le Vice-président  
121/16



### INFO-SECTIONS n° 5 – Décembre 2016

Newsletter du Bureau international à l'attention des membres de l'Association

*La présente publication a pour but d'être un lien entre les activités de la structure internationale de notre Association et nos 11.500 membres. Elle fournit quelques brèves informations sur l'activité du Bureau international et est transmise aux sections afin que celles-ci puissent diffuser cette lettre d'information à leurs membres. Ce 5<sup>e</sup> numéro couvre la période d'octobre à décembre 2016.*

### PRINCIPALES ACTIVITÉS DURANT CETTE PÉRIODE

#### Groupe technique PMO-HR-AIACE

Ce groupe s'est réuni les 12 et 13 septembre 2016, mais nous n'avons pas pu encore en faire état dans l'info-sections n° 4. C'est un groupe de travail qui réunit des représentants du Bureau et de sections nationales, avec les services du PMO, sous la présidence de la DG HR. Une des questions que nous avons soulevées concerne le programme de médecine préventive pour les plus de 60 ans. Nous avons fait des propositions de modifications pour rétablir un dépistage de trois cancers importants. Le résultat est expliqué dans le Vox numéro 105.

#### Réunion du Bureau du 24 octobre

Consacrée principalement à la préparation du Conseil d'administration qui suivait le lendemain. Une délégation du Bureau a rencontré la nouvelle directrice du PMO, Madame Veronica Gaffey. Celle-ci compte poursuivre le double objectif d'améliorer l'efficacité et l'information aux affiliés d'une part et de renforcer le côté humain des contacts avec le PMO.

#### Conseil d'administration des 25 et 26 octobre

L'ordre du jour portait notamment sur le Brexit, le rapport du groupe technique PMO-HR-AIACE, la vie des sections, les finances de notre association internationale, les différents aspects de la communication et la préparation des Assises 2017 à Maastricht. Dans le précédent info-sections nous vous avons fait part d'un problème d'assurances, à savoir la distinction entre les deux assurances spécifiques négociées par l'AIACE et d'autres assurances, notamment d'Afiliatys, qui sont présentées également aux séminaires de préparation à la retraite. Nous avons recherché et obtenu une solution satisfaisante, de notre point de vue, qui vous est présentée dans le Vox 105.

#### Réunion avec le Bureau liquidateur de Luxembourg le 21 novembre

Des réunions ont été organisées entre chacun des trois bureaux liquidateurs de notre Caisse de maladie, avec des représentants des sections nationales dépendantes de ces bureaux et une participation du Bureau international. Les rencontres avec le bureau de Bruxelles et d'Ispra ont déjà eu lieu. Le 21 novembre, s'est tenu la réunion entre le bureau de Luxembourg, des représentants des 3 sections qui en dépendent (Luxembourg, Allemagne, Autriche), un membre du Bureau et de l'Help desk international. Une assistance téléphonique est disponible le matin entre 9h30 et 12h30 et des visites sur place sont possibles, de préférence l'après-midi. De nouveaux locaux sont en préparation pour le bureau d'accueil du bureau liquidateur, l'espace Seniors et même le guichet départ (pour ceux qui partent à la retraite).

#### Réunions du CGAM les 23 et 24 novembre

À part l'examen des recours selon l'article 90, le CGAM consacre une partie de ses réunions à des aspects de gestion de notre Caisse de maladie. Lors de cette réunion figurait notamment la

15 Sections : Belgique/België – Danmark – Deutschland – Éire/Ireland – España – France – Ελλάς/Grèce – Italia – Luxembourg – Nederland – Österreich – Portugal – Suomi/Finland – Sverige – United Kingdom

Adresse administrative : Commission européenne, SC-29 02/04, B-1049 Bruxelles, Belgique

Téléphone : ligne directe (+32-2)295.29.60 standard (+32-2) 299.11.11

Adresse électronique : [aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu) Site Web: [www.aiace-europa.eu](http://www.aiace-europa.eu)

préparation du rapport annuel 2015 que le CGAM doit adresser chaque année aux chefs d'administration, ainsi que la situation de la surfacturation médicale à Luxembourg. La cheffe du bureau liquidateur de Luxembourg a fait état d'une réunion qu'elle a tenue avec un représentant du PMO et les représentants de l'Entente des hôpitaux luxembourgeois. Ceux-ci sont conscients des montants parfois élevés et de la nécessité de mieux informer les patients par des devis. La situation est complexe parce qu'à Luxembourg la caisse de maladie nationale (CNS) couvre des frais fixes des hôpitaux, le patient n'étant facturé que des frais variables dus à son passage. Une autre rencontre aura lieu avec la CNS pour mieux comprendre ce financement des frais fixes et leur niveau. Nous ne prévoyons pas d'amélioration à court terme et pour l'instant le PMO n'envisage pas une dénonciation des conventions actuellement en vigueur. Ces conventions cependant placent les affiliés du RCAM à Luxembourg devant une certaine inégalité de traitement par rapport aux patients luxembourgeois ou par rapport aux affiliés du RCAM dans d'autres pays, qui ne sont pas facturés pour des frais fixes des hôpitaux. Lors de cette réunion du CGAM, nous avons également fait état de la réunion du Groupe de travail technique et des propositions que nous avons présentées au Conseil médical, avec peut-être l'espoir de revenir à une échographie abdominale complète comme auparavant.

### **Bureau du 13 décembre**

Un des points examinés concerne le déménagement de nos locaux. Ce déménagement représente un énorme travail de préparation pour notre secrétariat international, Anne-Pascale Descamps et Florentino Sotomayor. L'AIACE internationale et l'Espace Seniors seront situés à partir de janvier 2017 au 105, avenue des Nerviens,- 1040 Etterbeek, en face aux Musées royaux du Cinquantième. Ces locaux sont situés à un arrêt de bus de la station de métro Mérode (lignes de bus 22, 27 et 80, arrêt Gaulois), où sera situé le bureau d'accueil du PMO tant pour les actifs que pour les pensionnés. La section Belgique déménagera au 1, rue de Genève – 1140 Evere.

### **Séminaire communication les 14 et 15 décembre**

Le Bureau avait décidé d'organiser un séminaire à Bruxelles, avec des représentants des sections nationales pour échanger des informations sur les outils et les politiques de communication avec nos membres, ainsi que pour identifier des priorités de développement. Des représentants de 14 sections ont participé ; ce séminaire a été organisé et présidé par Madame Maruja Gutiérrez, membre du Bureau (un court article sur les outils de communication pour nos membres est prévu dans le VOX 106).

### **Adaptation annuelle de 3,3 % de nos pensions**

Voilà une bonne façon de terminer l'année. Le Bureau souhaite adresser un message à ceux et celles d'entre vous qui pourraient recevoir des reproches de leur entourage. Nous vous proposons d'expliquer deux choses :

- de 2010 à 2014, sur une période de 5 ans, nous n'avons reçu qu'une adaptation de 0,9 %, ce qui signifie une perte de pouvoir d'achat d'au moins 10 %
- le nouveau système d'adaptation de nos pensions rétablit le principe du parallélisme entre les fonctionnaires nationaux et nous. Si nous obtenons ce pourcentage de 3,3 % ce n'est que pour une petite partie due à l'évolution des prix à Bruxelles et à Luxembourg. La partie principale vient du fait que des pays membres ont accordé des augmentations à leurs propres fonctionnaires : ces pays membres et leur presse souvent antieuropéenne devraient en tenir compte.

Pour plus d'informations sur le calcul de ce %, voir le VOX 105.

*Bonne année 2017 !*

